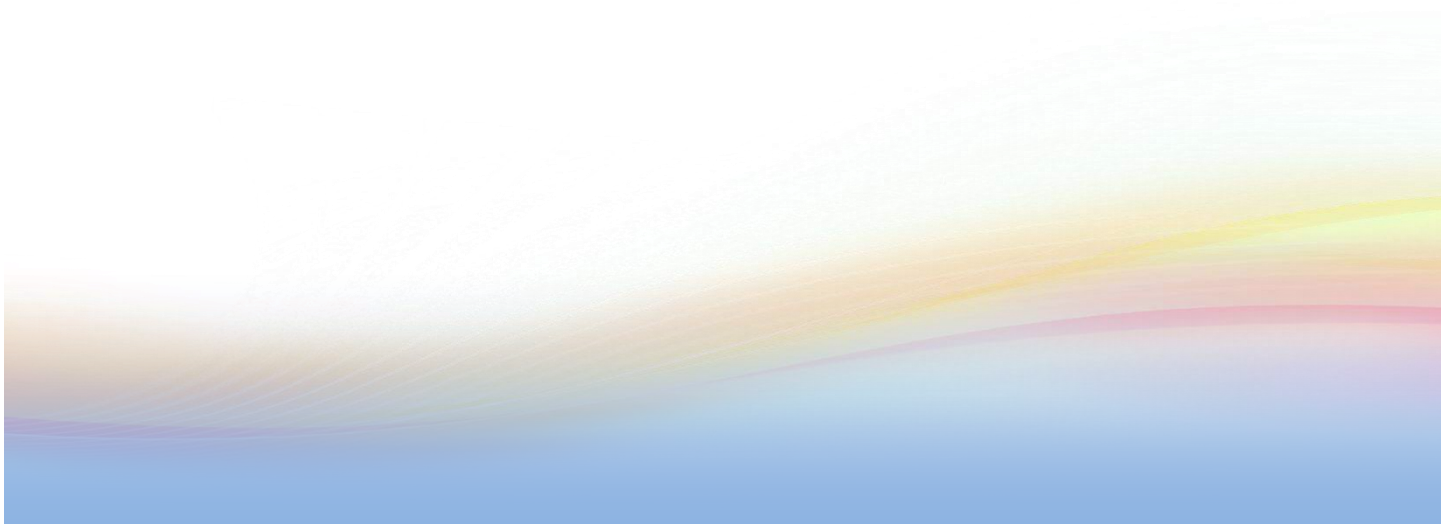


# Plan Stratégique du CFPAM

2014-2015

Dr Odile OUWE MISSI OUKEM-BOYER

Directrice Générale





## I. Vision, Mission et Objectifs du Plan Stratégique 2014-2015

### Vision

Devenir l'allié incontournable du Ministère de la Santé Publique du Niger pour le renforcement des capacités des personnels de Santé.

### Mission

Mettre à profit le Centre de Formation Pierre & Anne-Marie Moussa pour renforcer les capacités des personnels de santé du Niger dans les domaines de la Recherche et de la Santé Publique.

### Objectifs stratégiques

Le CFPAM a six objectifs stratégiques qui se déclinent eux-mêmes en 22 Axes d'intervention:

1. Rendre le centre de formation et d'hébergement complètement **opérationnel** pour l'organisation de réunions, de formations théoriques et pratiques et l'hébergement de participants & stagiaires.
2. Accroître la **visibilité** du Centre de formation et d'hébergement pour une utilisation optimale.
3. **Renforcer les capacités** de la future génération des chercheurs nigériens, des personnels médicaux, des techniciens de laboratoire et autres agents de santé
4. Développer des formations relatives aux principales malades infectieuses constituant un problème majeur de **Santé Publique** au Niger
5. Encourager le développement de la "**culture de la recherche**"
6. Proposer des activités génératrices de revenus au niveau du CFPAM pour renforcer l'**autonomisation** financière du CERMES.

## II. Axes d'Intervention du Plan Stratégique 2014-2015

1. **Rendre le centre de formation et d'hébergement complètement opérationnel pour l'organisation de réunions, de formations théoriques et pratiques et l'hébergement de participants & stagiaires.**

### ***Axe 1 : Achever les travaux du Centre d'hébergement***

Pour accueillir les apprenants dans de meilleures conditions de confort, quelques améliorations sont nécessaires. Le Centre d'hébergement doit encore être relié à un groupe électrogène puissant, des climatiseurs sont à rajouter dans les salles à manger, et l'entrée du Centre doit être aménagée pour un meilleur accueil.

### ***Axe 2 : Procéder à la réfection de la salle de cours***

La salle de cours, de part sa conception initiale, ne permet pas d'avoir une configuration modulable en fonction des besoins. Des travaux doivent être envisagés pour permettre de modifier la configuration actuelle et faciliter la tenue de réunions, ou des travaux de groupe. Le changement d'ordinateurs fixes par des ordinateurs portables contribuera à une plus grande flexibilité pour l'utilisation de cette salle, dont la capacité d'accueil sera ainsi augmentée.

**Axe 3 : Aménager la salle de réfectoire comme une deuxième salle de cours potentielle**

Il est aussi question d'aménager la salle de réfectoire afin de l'utiliser comme deuxième salle de cours potentielle. Cette salle peut accueillir 16 à 20 personnes et serait très utile en cas de travaux de groupes.

**Axe 4 : Aménager les alentours du CFPAM**

Des travaux doivent être entrepris pour permettre de terminer le parking des véhicules par la construction de hangars appropriés, afin d'éviter le stationnement désordonné tout autour du CFPAM. Par ailleurs, l'espace patio du CFPAM sera revu, afin de prévoir la possibilité de faire les pauses-café à cet endroit lorsque la salle de réfectoire sera utilisée comme salle de cours.

**2. Accroître la visibilité du Centre de formation et d'hébergement pour une utilisation optimale.****Axe 5 : Produire une nouvelle version de la plaquette du CFPAM en français et en anglais**

Pour assurer une visibilité du CFPAM et faire connaître au grand public/partenaires les installations et les offres de formations, il est essentiel de concevoir et produire de nouvelles plaquettes non seulement en français mais aussi en anglais. La diffusion sera assurée par mailing, mais aussi des plaquettes papier seront distribuées aux visiteurs et aux potentiels partenaires clés, lors des réunions, formations ou des Journées Portes Ouvertes.

**Axe 6 : Adopter une nouvelle tarification**

L'adoption d'une nouvelle offre tarifaire rendra le CFPAM plus attractif, en particulier pour les formations/ateliers organisés par le Ministère de la Santé Publique (Ministère de tutelle). Cette tarification sera modulable selon qu'il s'agira d'un partenaire public ou privé ; elle variera aussi en fonction la fréquence d'utilisation du CFPAM par le partenaire.

**Axe 7 : Renforcer la visibilité du CERMES et du CFPAM par des panneaux d'indication**

L'accroissement de la visibilité du CERMES en général et du CFPAM en particulier nécessitera de concevoir de nouveaux panneaux d'indication qui seront positionnés depuis la route, jusqu'au devant du CFPAM, en passant par l'entrée du CERMES qui reste toujours aussi peu visible.

**Axe 8 : Créer des opérations de mailing**

Des opérations de mailing vont permettre de faire circuler les informations aux partenaires ainsi qu'aux usagers du CFPAM. Il s'agit là d'une action de marketing direct pour partager régulièrement toute information relative aux activités en cours et aux programmations futures.

**Axe 9 : Lancer des Journées Portes Ouvertes « VIP »**

Les Journées Portes Ouvertes VIP serviront à mieux faire connaître les locaux et les possibilités offertes en terme de location de salle, d'hébergement et d'offres de formation. Une journée sera prévue au minimum chaque année.

**3. Renforcer les capacités de la future génération des chercheurs nigériens, des personnels médicaux, des techniciens de laboratoire et autres agents de santé****Axe 10 : Encourager le renforcement des capacités par la formation en ligne**

De multiples opportunités de formation existent en ligne et permettre de parfaire la formation ou les connaissances de manière très spécifique, et tout en restant sur son lieu de travail. La formation en ligne de type « MOOC » (Massive Open Online Courses) sera encouragée comme

moyen très pratique de renforcement des capacités des agents de Santé en général et du personnel du CERMES en particulier.

***Axe 11 : Encourager le renforcement des capacités par la formation continue***

Chaque année, le personnel du CERMES fait des demandes de formation continue, de stages de perfectionnement ou de formation diplômante. Une commission se réunit et sélectionne les demandes les plus pertinentes qui sont aussi en conformité avec les besoins du CERMES. Jusqu'en 2013, aucun budget spécifique n'était alloué à cette activité, qui était exclusivement financée sur projets. La création d'une ligne budgétaire « formation continue » est légitime et pourrait correspondre à un % de la Subvention Etat. Le recensement des différentes formations accordées pour chaque agent du CERMES devra être actualisé et poursuivi afin que tous les agents du CERMES puissent bénéficier de la formation continue.

***Axe 12 : Participer aux enseignements académiques et à l'encadrement de stagiaires***

Dans certains domaines, le CERMES possède de l'expertise qui lui permet de contribuer aux enseignements académiques dispensés par les universités. Ainsi, le CERMES participe déjà à des enseignements en épidémiologie et en entomologie médicale avec l'Université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey. En 2012, l'enseignement en entomologie médicale s'est déroulé au CFPAM, ce qui a permis aux étudiants en Master de découvrir le Centre et le CERMES. Cette collaboration avec l'UAM s'est renforcée par l'accueil de stagiaires académiques (Master 1 et 2, étudiants en thèse) et pourrait être développée avec d'autres universités comme Maradi, Tahoua ou Zinder.

**4. Développer des formations relatives aux principales maladies infectieuses constituant un problème majeur de Santé Publique au Niger**

***Axe 13 : Pérenniser le cours national de paludologie***

Le Cours National de Paludologie est un programme de formation ayant pour objectif de former des scientifiques et des acteurs de la lutte contre le paludisme nigériens sur le paludisme qui constitue un problème majeur de santé publique. Ce cours, qui a eu lieu en 2012 et 2013 grâce à un financement sur projet, devrait être pérennisé. Néanmoins, la cible serait à redéfinir, soit plus orientée vers les étudiants pour susciter des vocations de futurs chercheurs/enseignants, soit destinée à renforcer les connaissances des professionnels de santé des 8 régions du Niger, voire de la sous région, dans une optique de santé publique et de lutte.

***Axe 14 : Mettre en place un cours sur la surveillance et le diagnostic des méningites et du choléra***

Cités parmi les problèmes majeurs de santé publique au Niger, la Méningite et le Choléra font partie des maladies prioritaires (Maladies à Déclaration Obligatoire) qui retiennent l'attention des autorités sanitaires. C'est pourquoi, le CERMES, qui a été désigné laboratoire national de référence pour la surveillance et le diagnostic des méningites d'une part et du choléra et autres gastroentérites d'autre part, entend mettre en place un cours sur la surveillance et le diagnostic de ces deux maladies. Ce cours sera destiné à renforcer les capacités des agents de santé qui opèrent directement dans les zones où ces maladies sont les plus fréquentes.

***Axe 15 : Accueillir au CFPAM les modules de formation RESAOLAB***

Le projet RESAOLAB vise à un renforcement du réseau de laboratoires en Afrique de l'ouest par la mise en œuvre des modules de formation sur les maladies prioritaire telles que le paludisme, le SIDA la Tuberculose et les autres maladies infectieuses épidémiques. Les 9 premiers modules qui ont été développés lors du projet RESAOLAB-1 seront dispensés au CFPAM, centre de

formation qui a été choisi par le Ministère de la Santé pour le niveau Central. Il s'agit des modules suivants : Module 1 : biosécurité et gestion des déchets, Module 2 : assurance qualité, Module 3 : maintenance des équipements, Module 4 : antibiogramme et étude des résistances, Module 5 : pré/post analytique, Module 6 : microscopie, Module 7 : surveillance des maladies chroniques, Module 8 : maladies à potentiel épidémique, Module 9 : système informatisé de gestion de laboratoire. De nouveaux modules pourront être développés selon les besoins, avec l'aide du CERMES.

## **5. Encourager le développement de la "culture de la recherche"**

### ***Axe 15 : Organiser des réunions d'unité et des réunions scientifiques inter-unité***

La tenue fréquente et régulière de réunion d'unité est nécessaire au développement de la culture de la recherche et au renforcement des capacités des scientifiques. Cette activité doit être renforcée, et étendue aux réunions inter-unité, dans le cadre de projets faisant intervenir plusieurs unités, ou pour des thématiques transversales.

### ***Axe 16 : Animer un Journal Club***

Cette activité est essentielle au développement du sens de l'analyse et de l'esprit critique des scientifiques. C'est aussi un excellent moyen d'apprendre à présenter un travail devant ses collègues, de respecter un temps de présentation alloué et de manager une réunion. Cela fait plusieurs années que cette activité a été interrompue. Elle devrait reprendre avec un calendrier prévisionnel et des articles choisis, ayant un intérêt (par exemple méthodologique ou thématique) pour le CERMES.

### ***Axe 17 : Organiser des « Café-Science »***

Le projet consiste à organiser des rencontres scientifiques sur des thématiques qui intéressent le CERMES ou pour lesquelles le CERMES a une expertise reconnue. Ceci pourrait se faire en collaboration avec une autre institution, différente à chaque fois, et pouvant être le LASDEL, l'IRD, l'Agrhyment, l'ACMAD, le PNLP, la DSRE, le Ministère de la Recherche etc.

### ***Axe 18 : Participer à des émissions de vulgarisation ou des séminaires scientifiques***

Cette activité est importante pour accroître la visibilité du CERMES et vulgariser les résultats de la recherche. Une participation à des émissions radiophoniques ou radiotélévisées a déjà été initiée et sera poursuivie. Il est également important de montrer un intérêt pour les initiatives du Ministère, notamment celle mise en œuvre par la CADT (Cellule d'Appui au Développement de la Télémédecine) dans le cadre du Réseau d'Afrique Francophone de Télémédecine (RAFT). Deux agents du CERMES ont déjà contribué à cette activité qui devrait être poursuivie et renforcée.

### ***Axe 19 : Appuyer des projets de recherche ayant un impact direct sur les populations du Niger***

Ponctuellement, et au cas par cas, le CFPAM pourrait apporter un appui financier à certains projets de recherche qui ont un impact direct sur les populations du Niger. C'est par exemple le cas du projet « Gazobi », sur les infections néonatales. Ce projet, qui a déjà reçu des financements de partenaires aussi variés de l'UNICEF, la CTB via les fonds PAREC, et le Ministère de la Recherche via les fonds du FARSIT, risque de ne pas pouvoir démarrer car il persiste un gap financier. La recherche d'un quatrième bailleur de fonds risquerait de compromettre le projet car les autres partenaires donnent un délai limité pour l'utilisation de leurs fonds. L'utilisation de fond du CFPAM permettrait de résoudre ce problème financier et de démarrer le projet une fois les autorisations éthiques et administratives obtenues.

## **6. Proposer des activités génératrices de revenus au niveau du CFPAM pour renforcer l'autonomisation financière du CERMES.**



### Axe 20 : Proposer la location du CFPAM pour des réunions ou des formations

La location du CFPAM permettra d'entretenir le Centre, et si possible d'accroître les ressources propres du CERMES qui sont inexistantes, mis à part les frais de gestion des projets de recherche. Une nouvelle tarification permettra de louer les salles de cours, de travaux pratique aux partenaires intéressés, en laissant la priorité et des tarifs préférentiels au Ministère de la Santé publique.

### Axe 21 : Proposer la location du Centre d'Hébergement pour des besoins ponctuels des institutions partenaires

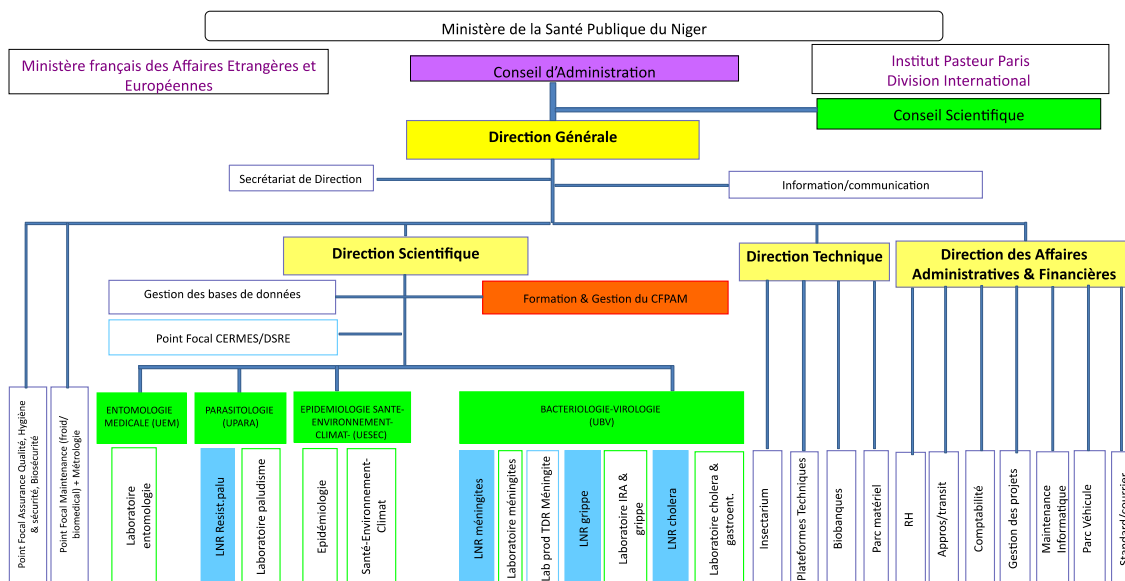
Sans faire concurrence aux hôtels de la place, le CERMES proposera son centre d'Hébergement en guise de case de passage aux institutions partenaires du CERMES qui pourraient être ponctuellement intéressées, telles que l'IRD, Epicentre, le LASDEL, Agrhyment, ACMAD, ou l'Université de Niamey.

### Axe 22 : Organiser des formations payantes pour les institutions et Ecoles de Santé intéressées

Cette activité répond à une réelle demande de formation de la part des Instituts et Ecoles de Santé. Elle a pour ambition de proposer des formations complémentaires qui ne sont pas dispensées dans ces établissements, faute d'infrastructure ou de compétences. Un programme spécifique sera élaboré pour répondre aux attentes, tout en focalisant la participation du CERMES dans ses domaines d'expertise. Les bénéfices générés permettront de renforcer l'autonomie du CERMES.

## III. Organigramme du CERMES pour l'exécution du Plan Stratégique 2014-2015

Pour mettre en œuvre ce plan stratégique, l'organigramme du CERMES a été actualisé et validé au dernier Conseil d'Administration. La gestion du CFPAM y est clairement identifiée, sous la Direction Technique, et ce poste prévoit une interaction avec toutes les unités. La personne qui s'occupe actuellement du CFPAM étant sur un contrat à durée déterminée (fin de contrat fin Mai 2014), un appel à candidature sera lancé dans les tous prochains mois.



## IV. Cohérence du Plan Stratégique 2014-2015 du CFPAM avec le Plan Stratégique 2013-2017 du CERMES

Le Plan Stratégique du CERMES (2013-2017) rédigé en début 2013 a été validé en Conseil d'Administration et jugé excellent par le Conseil Scientifique.

Son troisième objectif stratégique prévoit de « promouvoir le CERMES au rang de Centre d'Excellence à vocation sous régionale pour la formation des cadres et autres personnels de santé », et comprend 3 axes stratégiques spécifiques relatifs 1) au renforcement de la visibilité du CFPAM, 2) au développement de la « culture de la recherche » et 3) au renforcement des capacités de la future génération de chercheurs nigériens.

C'est sur cette base que le tout premier Plan stratégique 2014-2015 du CFPAM a été conçu, pour être en parfaite cohérence avec le Plan Stratégique 2013-2017 du CERMES et appuyer sa mise en oeuvre. Un budget estimatif a été élaboré pour mettre en oeuvre le plan Stratégique du CFPAM (voir Annexe 1).

### **Conclusion :**

Le nouvel organigramme du CERMES et le tout premier plan stratégique du CFPAM 2014-2015 vont permettre de contribuer à la mise en oeuvre du Plan Stratégique 2013-2017 du CERMES, et par extension à la mise en oeuvre du Plan de Développement Sanitaire 2011-2015. L'évaluation sera basée sur une gestion axée sur les résultats.



<b>BUDGET</b>			
<b>1. Renforcer les capacités de la future génération des chercheurs nigériens, des personnels médicaux, des techniciens de laboratoire et autres agents de santé</b>			
	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Total</b>
Axe 1 : Encourager le renforcement des capacités par la formation en ligne	500 000	500 000	1 000 000
Axe 2 : Encourager le renforcement des capacités par la formation continue	3 500 000	3 500 000	7 000 000
Axe 3 : Participer aux enseignements académiques et à l'encadrement de stagiaires	1 000 000	1 000 000	2 000 000
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF STRATEGIQUE 3</b>			<b>10 000 000 CFA</b>
<b>15 245 €</b>			
<b>2. Développer des formations relatives aux principales maladies infectieuses constituant un problème majeur de Santé Publique au Niger</b>			
Axe 4 : Pérenniser le cours national de paludologie	10 000 000	2 500 000	12 500 000
Axe 5 : Mettre en place un cours sur la surveillance et le diagnostic des méningites et du choléra	2 500 000	2 500 000	5 000 000
Axe 6 : Accueillir au CFPAM les modules de formation RESAOLAB	0	0	0
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF STRATEGIQUE 4</b>			<b>17 500 000 CFA</b>
<b>26 679 €</b>			
<b>3. Encourager le développement de la "culture de la recherche"</b>			
Axe 7 : Organiser des réunions d'unité et des réunions scientifiques inter-unité	0	0	0
Axe 8 : Animer un Journal Club	0	0	0
Axe 9 : Organiser des "Café Science"	500 000	800 000	1 300 000
Axe 10 : Participer à des émissions de vulgarisation ou des séminaires scientifiques	0	0	0
Axe 11 : Appuyer des projets de recherche ayant un impact direct sur les populations du Niger	9 000 000	2 000 000	11 000 000
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF STRATEGIQUE 5</b>			<b>12 300 000 CFA</b>
<b>18 751 €</b>			
<b>4. Rendre le centre de formation et d'hébergement complètement opérationnel pour l'organisation de réunions, de formations théoriques et pratiques et l'hébergement de participants &amp; stagiaires.</b>			
Axe 12 : Achever les travaux du Centre d'hébergement	5 000 000	3 000 000	8 000 000
Axe 13 : Procéder à la réfection de la salle de cours	4 000 000	2 000 000	6 000 000
Axe 14 : Aménager la salle de réfectoire comme une deuxième salle de cours potentielle	1 500 000	500 000	2 000 000
Axe 15 : Aménager les alentours du CFPAM	500 000	3 500 000	4 000 000
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF STRATEGIQUE 1</b>			<b>20 000 000 CFA</b>
<b>30 490 €</b>			
<b>5. Accroître la visibilité du Centre de formation et d'hébergement pour une utilisation optimale.</b>			
Axe 16 : Produire une nouvelle version de la plaquette du CFPAM en français et en anglais	300 000	200 000	500 000
Axe 17 : Adopter une nouvelle tarification	0	0	0
Axe 18 : Renforcer la visibilité du CERMES et du CFPAM par des panneaux d'indication	1 500 000		1 500 000
Axe 19 : Créer des opérations de mailing	0	0	0
Axe 20 : Lancer des Journées Portes Ouvertes « VIP »	500 000	700 000	1 200 000
Ressources Humaines (Communicateur)	3 500 000	6 000 000	9 500 000
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF STRATEGIQUE 2</b>			<b>12 700 000 CFA</b>
<b>19 361 €</b>			
<b>6. Proposer des activités génératrices de revenus au niveau du CFPAM pour renforcer l'autonomisation financière du CERMES.</b>			
Axe 21 : Proposer la location du CFPAM pour des réunions ou des formations	0	0	0
Axe 22 : Proposer la location du Centre d'Hébergement pour des besoins ponctuels des institutions partenaires	0	0	0
Axe 23 : Organiser des formations payantes pour les institutions et Ecoles de Santé intéressées			
Ressources Humaines (Gestionnaire CFPAM)	3 500 000	6 000 000	9 500 000
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF STRATEGIQUE 6</b>			<b>9 500 000 CFA</b>
<b>14 483 €</b>			
<b>TOTAL PLAN STRATEGIQUE 2014-2015</b>			<b>82 000 000 CFA</b>
<b>64 333 €</b>			